

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Arrêté n° 1244 du 22 DEC. 2022

**Fixant le programme des enseignements en vue de l'obtention du diplôme de Licence dans
le domaine « Sciences de la Matière », filière « Chimie »,
spécialité « Chimie inorganique »
au sein des universités et centres universitaires**

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur;
- Vu le décret présidentiel n°22-305 du 11 Safar 1444 correspondant au 8 septembre 2022, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret exécutif n°03-279 du 24 Joumada Ethania 1424 correspondant au 23 août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université ;
- Vu le décret exécutif n°05-299 du 11 Rajab 1426 correspondant au 16 Août 2005, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement du centre universitaire ;
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique;
- Vu le décret exécutif n°22-208 du 5 Dhou El Kaada 1443 correspondant au 5 juin 2022, fixant régime des études et de formation en vue de l'obtention des diplômes de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté n°75 du 26 mars 2012 portant, mission, composition, organisation et fonctionnement du Comité Pédagogique National de Domaine ;
- Vu l'arrêté n°495 du 28 juillet 2013, modifié, fixant le programme des enseignements du socle commun de licences du domaine «Sciences de la matière» ;
- Vu l'arrêté n°499 du 15 juillet 2014 fixant la nomenclature des filières du domaine «Sciences de la Matière» en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master;
- Vu l'arrêté n°621 du 24 juillet 2014, fixant les programmes des enseignements de la deuxième année en vue de l'obtention du diplôme de licence, domaine «Sciences de la Matière», filière «Chimie»;
- Vu le procès-verbal de la réunion du Comité Pédagogique Nationale du Domaine « Sciences de la Matière » tenue le 30 avril 2018, à l'Université de Boumerdes;
- Vu le procès-verbal de la réunion du Comité Pédagogique Nationale du Domaine « Sciences de la Matière » tenue les 21-22 juin 2021 à l'université de Sidi Bel Abbès ;

ARRETE

Article 1^{er}: Le programme des enseignements en vue de l'obtention du diplôme de Licence dans le domaine «Sciences de la Matière», filière «Chimie», spécialité «Chimie inorganique » est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Art. 2 : Toutes les dispositions de l'arrêté n°495 du 28 juillet 2013 modifié et de l'arrêté n°621 du 24 juillet 2014, sont abrogées.

Art. 3 : Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation et les Chefs d'établissements d'enseignement et de formation supérieurs, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.



Fait à Alger le : 22 DEC. 2022

P/ le Ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique



Annexe de l'arrêté n° 1244 du 2022

Fixant le programme des enseignements en vue de l'obtention du diplôme de Licence dans le domaine « Sciences de la Matière », filière « Chimie » spécialité « Chimie inorganique »

Semestre 1

Unités d'enseignement	Intitulé des matières	Crédits	Coefficients	Volume horaire Hebdomadaire			VHS (15 semaines)	Autre *	Mode d'évaluation	
				Cours	TD	TP			CC*	Examen
UE Fondamentale Code : UEF 1.1 Crédits : 18 Coefficients : 9	Mathématiques 1/Analyse1 et Algèbre1	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	33%	67%
	Physique 1/Mécanique du point	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	33%	67%
	Chimie 1/Structure de la matière	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	33%	67%
UE Méthodologique Code : UEM 1.1 Crédits : 8 Coefficients: 4	TP Mécanique	2	1	-	-	1h30	22h30	27h30	100%	-
	TP Chimie 1	2	1	-	-	1h30	22h30	27h30	100%	-
	Informatique 1/Bureautique et Technologies Web (5 semaines) + Introduction à l'Algorithmique (10 semaines)	4	2	1h30	-	1h30	45h00	55h00	50%	50%
UE Découverte Code : UED 1.1 Crédits : 2 Coefficients : 1	Choisir une matière parmi: - Systèmes physiques simples - Découverte des méthodes du travail universitaire - Environnement - Biotechnologie	2	1	1h30	-	-	22h30	27h30	-	100%
UE Transversale Code : UET1.1 Crédits : 2 Coefficients : 1	Langues étrangères 1	2	1	1h30	-	-	22h30	27h30	-	100%
Total Semestre 1		30	15	13h30	4h30	4h30	337h30	412h30		

Autre * = Travail complémentaire en consultation semestrielle ; CC * = Contrôle continu..



2022 22

Annexe de l'arrêté n°1244 du

Fixant le programme des enseignements en vue de l'obtention du diplôme de Licence dans le domaine « Sciences de la Matière », filière « Chimie » spécialité « Chimie inorganique »

Semestre 2

Unités d'enseignement	Intitulé des matières	Crédits	Coefficients	Volume horaire Hebdomadaire			VHS (15 semaines)	Autre*	Mode d'évaluation	
				Cours	TD	TP			CC*	Examen
UE Fondamentale Code : UEF 1.2 Crédits : 18 Coefficients : 9	Mathématiques 2/Analyse2 et Algèbre2	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	33%	67%
	Physique 2/ Electricité	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	33%	67%
	Chimie 2/ Thermodynamique et cinétique chimique	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	33%	67%
UE Méthodologique Code : UEM 1.2 Crédits : 8 Coefficients: 4	TP d'Electricité	2	1	-	-	1h30	22h30	27h30	100%	-
	TP Chimie 2	2	1	-	-	1h30	22h30	27h30	100%	-
	Informatique 2/ Langage de programmation	4	2	1h30	-	1h30	45h00	55h00	50%	50%
UE Découverte Code : UED 1.2 Crédits : 2 Coefficients : 1	Choisir une matière parmi: - Chimie à travers des applications basiques - Economie d'entreprise - Histoire des sciences - Energies renouvelables	2	1	1h30	-	-	22h30	27h30	-	100%
	Langues étrangères 2	2	1	1h30	-	-	22h30	27h30	-	100%
UE Transversale Code : UET 1.2 Crédits : 2 Coefficients : 1										
Total Semestre 2		30	15	13h30	4h30	4h30	337h30	412h30		

Autre* = Travail complémentaire en consultation semestrielle ; *CC = Contrôle continu



Annexe de l'arrêté n°1244 du 22 ديسبر 2022

Fixant le programme des enseignements en vue de l'obtention du diplôme de Licence dans le domaine « Sciences de la Matière », filière « Chimie » spécialité « Chimie inorganique »

Semestre 3

Unités d'enseignement	Intitulé des matières	Crédits	Coefficients	Volume horaire hebdomadaire			VHS (15 semaines)	Autre*	Mode d'évaluation	
				Cours	TD	TP			CC*	Examen
UE Fondamentale Code: UEF 2.1 Crédits : 20 Coefficients: 10	Chimie minérale	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	33%	67%
	Chimie organique 1	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	33%	67%
	Mathématiques appliquées	4	2	1h30	1h30	-	45h00	55h00	33%	67%
	Vibrations, Ondes et Optiques	4	2	1h30	1h30	-	45h00	55h00	33%	67%
UE Méthodologique Code : UEM 2.1 Crédits : 7 Coefficients: 4	TP Chimie minérale	2	1	-	-	1h30	22h30	27h30	100%	-
	TP Chimie organique 1	2	1	-	-	1h30	22h30	27h30	100%	-
	Méthodes numériques et programmation	3	2	1h30	-	1h30	45h00	30h00	50%	50%
UE Découverte Code : UED 2.1 Crédits : 2 Coefficients : 2	Techniques d'analyse physico-chimique I	2	2	1h30	1h30	-	45h00	05h00	50%	50%
UE Transversale Code : UET 2.1 Crédits : 1 Coefficients : 1	Anglais 3	1	1	1h00	-	-	15h00	10h00	-	100%
Total Semestre 3		30	17	13h00	7h30	4h30	375h00	375h00		

Autre* = Travail complémentaire en consultation semestrielle ; CC* = Contrôle



Annexe de l'arrêté n° 1244 du 22 Mars 2022

Fixant le programme des enseignements en vue de l'obtention du diplôme de Licence dans le domaine « Sciences de la Matière », filière « Chimie » spécialité « Chimie inorganique »

Semestre 4

Unités d'enseignement	Intitulé des matières	Crédits	Coefficients	Volume horaire hebdomadaire			VHS (15 semaines)	Autre*	Mode d'évaluation	
				Cours	TD	TP			CC*	Examen
UE Fondamentale Code: UEF 2.2 Crédits : 20 Coefficients: 10	Chimie organique 2	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	33%	67%
	Thermodynamique et cinétique chimique	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	33%	67%
	Chimie analytique	4	2	1h30	1h30	-	45h00	55h00	33%	67%
	Chimie quantique	4	2	1h30	1h30	-	45h00	55h00	33%	67%
UE Méthodologique Code : UEM 2.2 Crédits : 7 Coefficients: 4	TP Chimie analytique	2	1	-	-	1h30	22h30	27h30	100%	-
	TP Thermodynamique et cinétique chimique	2	1	-	-	1h30	22h30	27h30	100%	-
	Chimie inorganique	3	2	1h30	-	1h30	45h00	30h00	50%	50%
UE Découverte Code : UED 2.2 Crédits : 2 Coefficients : 2	Techniques d'analyse physico-chimique II	2	2	1h30	1h30	-	45h00	05h00	50%	50%
UE Transversale Code : UET 2.2 Crédits : 1 Coefficients : 1	Anglais 4	1	1	1h00	-	-	15h00	10h00	-	100%
Total Semestre 4		30	17	13h00	7h30	4h30	375h00	375h00		

Autre* = Travail complémentaire en consultation semestrielle ; CC* = Contrôle continu



2022 22

Annexe de l'arrêté n° 124 du

Fixant le programme des enseignements en vue de l'obtention du diplôme de Licence dans le domaine « Sciences de la Matière », filière « Chimie » spécialité « Chimie inorganique »

Semestre 5

Unités d'enseignement	Intitulé des matières	Crédits	Coefficients	Volume horaire hebdomadaire			VHS (15 semaines)	Autre*	Mode d'évaluation	
				Cours	TD	TP			CC*	Examen
UE Fondamentale Code : UEF 3.1 Crédits : 20 Coefficients : 10	Cristallographie géométrique	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	33%	67%
	Symétrie moléculaire et structures électroniques des molécules	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	33%	67%
	Chimie structurale	4	2	1h30	1h30	-	45h00	55h00	33%	67%
	Spectroscopie moléculaire	4	2	1h30	1h30	-	45h00	55h00	33%	67%
	TP Chimie minérale	3	2	-	-	1h30	22h30	52h30	100%	-
UE Méthodologique Code : UEM 3.1 Crédits : 8 Coefficients: 5	TP Chimie structurale	3	2	-	-	1h30	22h30	52h30	100%	-
	Programmation et chimie informatique	2	1	-	-	1h00	15h00	35h00	100%	-
UE Découverte Code : UED 3.1 Crédits : 1 Coefficients : 1	Histoire des matériaux entre théorie et ses applications	1	1	1h30	-	-	22h30	2h30	-	100%
UE Transversale Code : UET 3.1 Crédits : 1 Coefficients : 1	Entrepreneuriat	1	1	1h30	-	-	22h30	2h30	-	100%
Total Semestre 5		30	17	12h00	06h00	04h00	330h00	420h00		

Autre* = Travail complémentaire en consultation semestrielle ; CC* = Contrôle continu



Fixant le programme des enseignements en vue de l'obtention du diplôme de Licence dans le domaine « Sciences de la Matière », filière « Chimie » spécialité « Chimie inorganique »

Semestre 6

Unités d'enseignement	Intitulé des matières	Crédits	Coefficients	Volume horaire hebdomadaire			VHS (15 semaines)	Autre*	Mode d'évaluation	
				Cours	TD	TP			CC*	Examen
UE Fondamentale Code : UEF 3.2 Crédits : 20 Coefficients : 10	Chimie de coordination et organométallique	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	33%	67%
	Méthodes de la Chimie quantique et réactivité	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	33%	67%
	Matériaux inorganiques et transformations de phases	4	2	1h30	1h30	-	45h00	55h00	33%	67%
	Radiocristallographie	4	2	1h30	1h30	-	45h00	55h00	33%	67%
UE Méthodologique Code : UEM 3.2 Crédits : 8 Coefficients: 5	TP Chimie de surface	3	2	-	-	1h30	22h00	52h30	100%	-
	TP Méthodes radiocristallographie	3	2	-	-	1h30	22h30	52h30	100%	-
	TP Modélisation moléculaire	2	1	-	-	1h00	15h00	35h00	100%	-
UE Découverte Code : UED 3.2 Crédits : 1 Coefficients : 1	Ethique et déontologie universitaires	1	1	1h30	-	-	22h30	2h30	-	100%
UE Transversale Code : UET 3.2 Crédits : 1 Coefficients : 1	Propriétés physiques des matériaux et applications	1	1	1h30	-	-	22h30	2h30	-	100%
Total Semestre 6		30	17	12h00	06h00	04h00	330h00	420h00		

Autre* = Travail complémentaire en consultation semestrielle ; CC* = Contrôle continu